

Plan Climat 2030

Edition 2023-2024

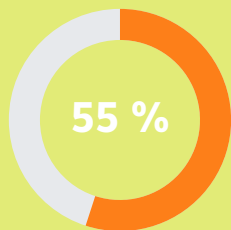




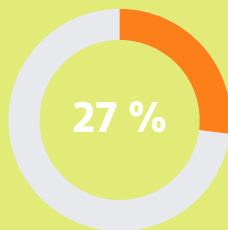
Le Plan Climat 2030, qu'est-ce que c'est ?

Les communes ont un grand rôle à jouer dans la transition énergétique, la lutte et l'adaptation face aux changements climatiques.

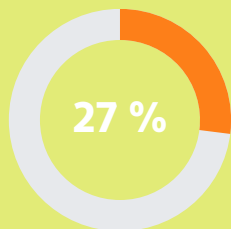
C'est pourquoi, la Commune a décidé, en 2017, d'adhérer à la Convention des Maires et de poursuivre les objectifs suivants :



réduire de minimum 55 %
ses émissions de CO2



avec un minimum de 27 %
d'efficacité énergétique



un minimum de 27 %
d'énergies renouvelables



et ce, à l'horizon de 2030.

Dans ce cadre, la Région wallonne a mis en place les campagnes POLLEC (Politique Locale en faveur de l'Energie et du Climat). Par le biais de ces campagnes, les communes disposent d'outils qui leur permettent d'avoir un impact direct sur leur consommation énergétique.



En vue d'atteindre ces objectifs, la Commune a adopté en 2018 un Plan Climat 2030 comprenant 60 fiches-actions, ces fiches étant réparties entre différents secteurs : Industrie, Logement, Tertiaire, Transport, Agriculture, Couverture Energie Renouvelable.

Les acteurs du Plan Climat 2030

Conseil communal

A validé le Plan Climat 2030 le 09 juillet 2018

Collège communal

Assure la bonne exécution du Plan Climat

Comité de pilotage

Il est composé de membres du Collège communal et de citoyens.

Il est chargé d'orienter et de superviser la mise en œuvre du Plan.

A Pont-à-Celles, il se réunit 4 fois par an.



Ateliers

3 groupes se sont formés et se réunissent régulièrement afin de réfléchir et d'identifier des actions sur les thèmes suivants :

- Biodiversité & Agriculture
- Energie
- Mobilité

Vous êtes les bienvenus.

Atelier Agriculture et Biodiversité

Ce groupe travaille principalement sur l'axe de l'adaptation au territoire des thématiques de l'agriculture, la biodiversité et l'eau. Cette démarche vise à se préparer aux changements climatiques. Il s'agit particulièrement :

- de diminuer la vulnérabilité des systèmes face aux changements attendus ;
- d'améliorer la capacité des systèmes à faire face aux changements d'autre part.

Les objectifs principaux identifiés sont :

- « Sensibiliser le citoyen pontacellois sur les changements d'habitudes alimentaires et sur la protection de l'environnement et de la biodiversité » ;
- « Promouvoir et accompagner des actions de plantations » ;
- « Exercer une veille sur les possibilités d'augmenter les zones naturelles protégées sur le territoire communal ».



Le groupe de travail est pour le moment composé de notamment 11 citoyens. Si vous souhaitez rejoindre ce groupe et participer aux réflexions, vous êtes les bienvenus (environnement@pontacelles.be ou 071/84.90.62).





Je m'appelle Patrice, j'ai répondu à l'appel à participation au Plan Climat 2030 afin de mieux connaître les actions envisagées par la Commune et pouvoir y contribuer concrètement. La qualité et la préservation de l'environnement font en effet partie de nos préoccupations depuis toujours, et nous essayons d'agir à notre niveau.

Nous avons par exemple toujours eu une démarche de préservation pour notre jardin, en n'utilisant pas de produits désherbants, en tondant l'herbe de manière raisonnée et en laissant un à deux mètres carrés de zone "sauvage". Lors d'aménagements récents, nous avons remplacé de vieux arbres malades par des essences mellifères (qui produisent de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité, et sont accessibles par les abeilles).

Nous allons aussi poser une toiture végétale sur notre remise qui comportera un mélange de plantes attirant abeilles, papillons et autres insectes. Cette toiture verte servira également de tampon en cas de fortes pluies, participant à réduire le risque d'inondation.

Des actions simples qui donnent des résultats (cette année encore nous avons pu observer divers insectes pollinisateurs, mais aussi grenouilles et crapauds), et qui font de notre (petit) jardin un élément du maillage écologique propice à la biodiversité, à la qualité de l'environnement et à la qualité de vie.

Patrice

Atelier Energie

Suite à la mise en place des groupes de travail par le comité de pilotage, le groupe de travail Energie a décidé d'orienter son objectif sur la sensibilisation des citoyens par rapport à la thématique de l'énergie. Il a été décidé par les différents membres de se focaliser sur :

- La formation à destination des citoyens ;
- Le partage de cas concrets ;
- La réalisation d'actions à destination des jeunes Pont-à-Cellois.



Afin de mener à bien ces objectifs, le groupe de travail Energie était présent lors de la journée de la transition du 21 mai 2023, organisée par le CCPAC, afin d'informer les citoyens sur les primes communales et régionales, ainsi que sur les différents aspects techniques à prendre en compte lors de la rénovation de leurs habitations.

L'ADÉL de Pont-à-Celles (Association pour le Développement Local) était également présente lors de cette journée pour promouvoir l'opération « Rénov'Energie »



Pour rejoindre le groupe de travail « Energie », vous pouvez contacter Monsieur Yann ANDRE au 071/84.90.49 ou envoyer un email à l'adresse : energie@pontacelles.be



Atelier Energie : interview et orientations

Une série d'ateliers à destination des citoyens seront prochainement organisés, dans le cadre du subside octroyé par le Service Public de Wallonie pour la mise en œuvre d'initiatives de solidarité et d'aide aux personnes dans le cadre de la crise énergétique. Ces ateliers porteront sur les thèmes suivants :

Objet de l'atelier	Objectifs	Date
A partir de ma facture, comment réduire ma consommation d'électricité et de chauffage ?	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre sa facture• Se positionner par rapport à sa consommation• Etre capable d'identifier les pistes pour réduire sa consommation et ses émissions de CO2	Octobre
Comment isoler soi-même son toit ?	<ul style="list-style-type: none">• Etre capable de poser une isolation thermique soi-même (isolation des combles)• Connaître les caractéristiques techniques des isolants à prendre en compte afin d'être capable de choisir l'isolant le plus pertinent par rapport à mon projet	Novembre
Les petits gestes du quotidien	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les trucs et astuces permettant d'économiser l'énergie sans procéder à des investissements conséquents	Décembre



Les modalités d'inscriptions seront bientôt communiquées via les réseaux communaux. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur Yann ANDRE au 071/84.90.49 ou envoyer un email à l'adresse : energie@pontacelles.be





Je m'appelle Lena.

J'ai ressenti l'envie d'intégrer la dynamique Plan Climat pour faire ma part face à l'ampleur de la transition à initier pour ralentir le changement climatique et partager, dans la mesure de mes disponibilités, mes compétences, mes expériences, mon réseau de connaissances et ma créativité.

Grâce à la commune, j'ai démarré une démarche de réduction de nos déchets au sein de notre ménage.

J'ai dans ce cadre créé du lien avec de nombreuses personnes qui, sans jugement, m'ont partagé leurs différentes expériences.

Je participe également au groupe de travail Energie du Comité de pilotage du Plan Climat 2023 dans lequel nous sommes en train de construire une campagne de communication et des animations destinées à transmettre aux Pont-à-Cellois des trucs et astuces pour parvenir à réduire nos consommations d'énergie.

Lena

OPERATION « RENOV'ENERGIE »



Depuis février 2023, les communes de Pont-à-Celles et de Seneffe, en coordination avec l'ADÉL, et en collaboration avec la coopérative Corenove, ont lancé une nouvelle Opération Rénov'Energie. Il s'agit d'un service d'accompagnement complet et gratuit pour aider les citoyens dans la rénovation énergétique de leur bâtiment.



L'accompagnement débute par une visite du bâtiment. Cette visite permet d'établir un Diagnostic Energétique et Financier (DEF). Il s'agit d'une sorte d'état des lieux du bâtiment. Ce DEF donne, au propriétaire, une idée précise des travaux à réaliser ainsi que des coûts estimés. Au-delà des aspects techniques, l'accompagnement permet également d'identifier les aides communales et régionales qui existent en matière de rénovation énergétique des bâtiments et propose différents modes de financement.



Corenove présentera cet accompagnement lors de 3 soirées d'informations, qui se déroulent pendant le mois de novembre :

- le 07/11/2023 à 19h à Pont-à-Celles
- le 16/11/2023 à 19h à Seneffe
- le 22/11/2023 à 19h en visioconférence



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Madame Van Ing au 0473/89.13.90 ou Monsieur Lambotte au 0492/54.83.94 - Inscription sur : <https://corenove.be/interesse/>



Atelier Mobilité

Le groupe de travail Mobilité s'est rassemblé à cinq reprises.

Lors de ces réunions, le GT Mobilité a eu l'occasion :

- de remettre des avis sur des projets communaux en matière de mobilité ;
- de proposer au Collège communal un ensemble de priorités en matière de mobilité active ;
- d'entamer une réflexion sur la vision de la mobilité à Pont-à-Celles ;
- d'amorcer la réalisation d'un diagnostic.

A l'avenir, les ateliers porteront sur :

- la promotion des voies douces ;
- la définition d'actions de sensibilisation ;
- la réalisation d'un diagnostic portant sur la mobilité douce ;
- la participation à la Semaine de la Mobilité.

Ces thèmes vous intéressent ? Alors, n'hésitez pas à rejoindre le groupe de travail !



Plus d'informations : cadredevie@pontacelles.be
ou 071/84.90.43



Je m'appelle Michel.

Les bouleversements climatiques que nous connaissons depuis plusieurs années ne me laissent pas indifférents.

Je me suis demandé comment apporter ma contribution à la lutte contre le réchauffement de notre planète et j'ai décidé d'être acteur plutôt que spectateur. M'impliquer dans des commissions citoyennes est pour moi un devoir et j'espère que nous pourrons implémenter dans notre belle commune des actions concrètes.

Tout ceci n'aurait pas de sens si au sein de mon ménage je ne mettais pas en place des mesures telles qu'utiliser les transports en commun au lieu de la voiture lorsque c'est possible, baisser le thermostat, prendre des douches au lieu de bains,... Nous avons aussi drastiquement réduit notre consommation de viande et privilégions les producteurs locaux.

Michel



Actualités

Actualités Energie – Chaudière WOLFF

Depuis le mois de juin l'école communale Wolff de Viesville possède une chaudière pellet à condensation. Cet investissement permet de réaliser une économie estimée de 12 tonnes de CO2. En plus du changement de chaudière, le projet comprenait la construction d'un silo de stockage pour assurer l'approvisionnement en pellet.



Ce projet a bénéficié d'un subside POLLEC 2020 de la Région Wallonne pour un montant total de 83.761 € (TVAC).



Actualités Energie - Primes

Depuis 2008, la commune de Pont-à-Celles octroie des primes communales pour les travaux de rénovation ou permettant des économies d'énergie. Les travaux éligibles, ainsi que les montants sont les suivants :

<ul style="list-style-type: none">• Travaux de toiture (remplacement de la couverture de toiture, appropriation de la charpente, remplacement d'un dispositif de collecte des eaux pluviales)• Travaux sur les parois verticales (assèchement et renforcement des murs, travaux de nature à éliminer la méréle)• Travaux sur les parois horizontales (remplacement des supports)• Electricité (Remplacement et mise en conformité de l'installation électrique)• Isolation thermique des parois horizontales/verticales• Placement d'un chauffe-eau solaire	300 €
<ul style="list-style-type: none">• Réalisation d'un audit énergétique	150 €



Pour connaître les conditions d'obtention de la prime ou pour toute introduction de votre demande vous pouvez vous rendre au service Cadre de Vie (2ième étage de l'administration communale) ou envoyer votre demande à l'adresse suivante : energie@pontacelles.be - 071/84.90.65

Une alimentation saine et de qualité pour les enfants des crèches communales !

Depuis janvier 2023, les deux crèches communales - La Bergeronnette à Luttre et les Jardinets à Viesville - bénéficient du service de repas proposé par la cuisine de l'Intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi (ISPPC). Les objectifs de la cuisine nutrition santé située à Marchienne-au-Pont sont de proposer des plats sur-mesure et de faire la part belle au goût, à la qualité nutritionnelle et à la sécurité alimentaire.

Le nombre d'ingrédients des repas est réduit en enlevant les adjuvants inutiles, avec la mise à l'honneur de légumes dont la provenance est connue, sélectionnés auprès de producteurs locaux et d'ingrédients sains et nutritifs. Les circuits courts sont privilégiés tant que les besoins en termes de qualité et de volumes sont rencontrés. De plus, l'utilisation du sel est compensée par des épices et des aromates, et les protéines végétales sont priorisées par rapport aux protéines animales.

Les menus sont saisonniers et un double choix est proposé quotidiennement pour le plat principal. Trois catégories de grammage ont été définies au niveau des repas des crèches pour répondre aux besoins spécifiques des enfants (moins de 12 mois, moins de 18 mois et moins de 36 mois).

À terme, ce seront 25.000 repas qui seront distribués aux patients des hôpitaux, des maisons de repos, des crèches de l'ISPPC, mais aussi aux cantines des CPAS, des écoles, des entreprises... de la ceinture de Charleroi.

Prime maillage arboré

- Prime complétant la subvention pour la plantation de la Région. À solliciter dans les quatre mois de la décision d'octroi de la prime régionale.
- Octroi d'une prime par bénéficiaire et par année.
- Plafonnée à 200 € – participation à hauteur de 20 % de la prime régionale.

Prime maillage bleu

- Prime encourageant la création de mares naturelles. Les prescriptions techniques et biologiques sont précisées dans le règlement pour optimiser l'accueil de la biodiversité.
- Octroi d'une prime par bénéficiaire et par année.
- Plafonnée à 400 € – participation à hauteur de 70 % de la facture.

Prime compostière

- Prime pour l'achat d'une ou de plusieurs compostières ou vermicompostières - facilité d'aération et maintien de l'humidité.
- Octroi d'une prime par logement.
- Plafonnée à 50 € – participation varie selon le matériau de la compostière.

Prime à l'achat de langes lavables

- Prime pour l'achat de langes lavables : lot (culotte de protection imperméable, couche lavable, insert en coton) ou langes type « tout-en-un ».
- Octroi d'une prime par enfant de moins de 2,5 ans.
- Plafonnée à 100 € – participation à hauteur de 80 % de la facture.

Règlements et formulaires disponibles sur le site internet : <https://www.pontacelles.be/services/primas-communales/>
Subvention pour la plantation de la Région : <https://yesweplant.wallonie.be/home/aide-et-soutien/Citoyen/demande-de-subsidie.html>

Ose le Vert et BiodiverCité

La campagne « Ose le vert, recrée ta cour » accompagne des écoles fondamentales dans l'aménagement de leurs espaces scolaires extérieurs afin d'atteindre les 3 objectifs suivants :

- Favoriser la présence d'espèces indigènes pour augmenter la biodiversité locale ;
- Stimuler le contact des enfants avec la nature, en temps libre et d'apprentissage ;
- Favoriser la convivialité, le bien-être et le vivre ensemble dans les espaces extérieurs de l'école.



L'école des Lanciers a inauguré à la fin de l'année scolaire 2022-2023 son nouvel espace vert pédagogique ! Les enfants pourront notamment découvrir la diversité de la nature autour d'une mare, de haies de petits fruitiers, sous une cabane en saule...

Remerciements à l'équipe pédagogique pour son investissement !

D'autres projets ont été finalisés ou sont en cours dans les écoles de Thiméon, de Rosseignies, d'Hairiamont et de Buzet.



Plan Climat 2030

Edition 2023-2024

